



## Compte-rendu de l'assemblée générale de l'ISNI du 29/11/2024 au 03/12/2024 à MONTPELLIER

Lors du dernier week-end de novembre, a eu lieu l'assemblée générale de l'ISNI, que nous avons accueilli dans notre subdivision de Montpellier-Nîmes. Nous avons eu la chance de recevoir toute l'assemblée dans le bâtiment historique de la faculté de Médecine, dans l'amphithéâtre d'Anatomie.

Le vendredi après-midi nous avons la possibilité d'assister à une présentation de l'ISNI, destinée aux nouveaux arrivants dans la structure cette année pour découvrir l'ISNI et son fonctionnement. Pour les plus anciens, nous avons eu une formation sur les ressources humaines, pour parler droit du travail, temps de travail, contrat, etc.

La journée du samedi a été bien remplie par les débats, nous avons tout d'abord assisté au **rapport d'activité du bureau national**, avec en premier lieu un point sur les **VSS** (violence sexistes et sexuelles) : il y a eu cette année la grande **enquête sur la santé mentale des internes** en médecine, avec des résultats plus qu'alarmant : « *on constate que 10% des médecins en formation pensent quotidiennement à arrêter la médecine. Pire encore, 21% ont eu des idées suicidaires pendant les 12 derniers mois.* » > L'enquête est toujours disponible sur le site de l'ISNI (<https://isni.fr/enquete-sante-mentale-2024/>)

De plus, l'ISNI s'engage à développer les **formations PSSM** (Premiers Secours en Santé Mentale), à destinations des internes ; leur but étant de former les internes à repérer d'autres internes en souffrance pour leur apporter un soutien. L'ISNI prévoit une étude en 2025-2026 pour évaluer l'impact des formations PSSM sur la santé mentale des internes.

Nous avons ensuite fait le point sur la **communication**, avec la sortie récente du premier numéro de l'année du **magazine de l'ISNI**, avec pour thèmes principaux : l'installation, la coercition, le handicap avec le portrait de Camille Racca, la fondatrice de Draw Your Fight.

Nous avons eu la formation sur les **droits des internes**, avec rappel sur le temps de travail : chaque interne doit réaliser 10 demi-journées par semaine de travail, dont 8 demi-journées en stage, et 2 demi-journées de formation (une coordonnée par la faculté et une en autonomie). Toutes les informations liées aux droits des internes peuvent être retrouvées sur le site de l'ISNI, ainsi que sur leur compte instagram.

Lors des débats, nous avons beaucoup parlé de la **4<sup>e</sup> année de médecine générale**, normalement effective lors de la rentrée de Novembre 2026. Au vu de l'organisation de cette année avec encore peu de mesures mises en place et le retard accumulé, nous avons évoqué le possible report de cette 4<sup>e</sup> année. Lors des votes en fin de week-end, l'assemblée générale s'est montrée en faveur de ce report.

Nous avons évoqué la possibilité de mettre en place un **assistantat territorial**, pour toutes les spécialités, sur la base du volontariat, de un ou deux ans, en ambulatoire ou en centre hospitalier de périphérie, avec accessibilité (comme c'est le cas actuellement pour les assistantats centraux) au secteur deux par la suite.

Le samedi après-midi a été consacré à la présentation par le bureau national du **bilan financier** pour l'année 2023-2024.

Le dimanche matin clôture le week-end avec la présentation puis le vote des motions. Parmi les principales, le vote de la motion concernant la 4<sup>e</sup> année de médecine, avec le report de celle-ci. L'assemblée s'est également positionnée en faveur de la mise en place d'un référent déontologique dans chaque hôpital, permettant aux internes signalant des VSS et/ou des violences au travail une garantie de leur anonymat.

**Léa Pierrat, VP droit des Internes/ISNI**  
Pour toutes questions: [lea.pierrat@silr.fr](mailto:lea.pierrat@silr.fr)